

Médiation familiale et perte d'autonomie d'un proche

Les médiateurs sont de plus en plus confrontés dans leur pratique à des situations impliquant plusieurs membres d'une famille, occupant des places différentes sur l'arbre généalogique, notamment dans les situations de vieillissement et de vulnérabilité d'un proche. Frères et sœurs, parents, aidants familiaux sont parfois démunis dans la prise de décision, qu'elle concerne la personne vulnérable (accueil en établissement, interventions au domicile, mesures de protection etc...) ou les accompagnants eux-mêmes (répartition des tâches, organisation, aspects financiers...). Ces situations interrogent particulièrement la question de l'équilibre en médiation comme celle de la juste distance du médiateur. Comment intervenir et comment adapter le processus de médiation dans ces situations de vulnérabilité liée au vieillissement ? Ce module se propose d'y réfléchir en terme d'enjeux et de dispositif.

Objectifs :

- Eveiller les médiateurs aux problématiques liées à l'autonomie d'un proche
- Mieux cerner la nature des liens familiaux (fraternels, intergénérationnels) à l'épreuve du vieillissement.
- Identifier la nature des conflits
- Repérer les spécificités de la médiation familiale dans un contexte de dépendance.
- Identifier les points de vigilance et les limites du cadre de médiation dans ce contexte d'intervention.
- Construire des dispositifs complexes de médiation dans le respect de la déontologie.

Public visé : Cette journée s'adresse à des médiateurs en exercice ; un minimum de 9 personnes est requis.

Contenus : Le premier jour est consacré à la compréhension des enjeux liés à l'autonomie d'un proche et des répercussions éventuelles en terme de conflits familiaux.

Eclairage psychologique, sociologique et juridique des concepts clés :

- Autonomie
- Dépendance
- Vulnérabilité
- Accompagnement
- Solidarité

Le deuxième jour aborde la spécificité de la médiation dans le cadre intergénérationnel, centré sur la posture de tiers. Comment construire un dispositif qui tienne compte de la singularité des enjeux et de la déontologie ?

- Analyse de la demande et construction d'un dispositif de médiation
- Les questions de déontologie à se poser
- La juste distance du médiateur
- Mises en situation et analyses de cas.

Modalités pédagogiques : La forme interactive permet une articulation entre l'expérience des participants et la théorie, favorisant la réflexion sur la mise en place de ce type de médiation.

La diversité des sujets évoqués est soutenue par l'animation conjuguant plusieurs formateurs.

Un dossier pédagogique est remis à chaque participant.

Intervenants possibles:

Anne Bouteille, formatrice et médiatrice familiale DE

Virginie Calteau-Peronnet, formatrice, avocat au barreau de Paris, médiatrice DE,

Dominique Huger, formatrice et médiatrice familiale DE

isabelle Juès, formatrice et médiatrice familiale DE

Validation : Une attestation de formation professionnelle sera délivrée à l'issue de cette journée.

Lieu, date et durée : Paris, lundi 22 juin et mardi 23 juin 2020 de 9h à 17h

Coût : 250 € . Formation sur site : prévoir les frais de déplacement de l'intervenant.